



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU NUMERIQUE

LA SECRETAIRE D'ETAT

Paris, le 1^{er} JAN. 2016

Monsieur le Président, *Cher Sébastien,*

L'économie numérique représente des opportunités considérables pour l'économie française, en termes d'innovation, de croissance et d'emplois. Elle ouvre en effet de nouveaux gisements de valeur aux entreprises, en leur permettant de réduire leurs coûts de manière significative, de valoriser de nouveaux usages et de conquérir de nouveaux marchés, y compris à l'international. Elle apporte également aux consommateurs français une offre sans cesse croissante et toujours plus diversifiée de produits et services disponibles sur internet.

Son essor repose notamment sur le bon fonctionnement des réseaux utilisant le protocole IP, qui permet aux terminaux disposant d'une adresse IP de communiquer sur Internet. L'adressage IP repose actuellement sur deux types de format: IPv4 et IPv6. Il existe un peu plus de 4 milliards d'adresses IPv4, ce qui était largement suffisant aux débuts de l'internet ; aujourd'hui, néanmoins, le stock d'adresses IPv4 est arrivé à épuisement. IPv6, une version plus avancée du protocole IP mise au point en 1998, utilise des adresses d'une longueur de 128 bits au lieu des 32 bits d'IPv4. Le nombre d'adresses IPv6 disponibles est ainsi considérablement plus important et de nature à couvrir l'ensemble des besoins futurs, par exemple pour l'Internet des objets.

Cependant, le déploiement d'IPv6 en France a été plus lent que ce qui avait été espéré initialement. Ainsi, à la fin de l'année 2015, la proportion d'utilisateurs connectés à internet via une adresse IPv6 était estimée à seulement 6% en France, contre plus de 20% aux Etats-Unis et en Allemagne.

Monsieur Sébastien SORIANO
Président de l'ARCEP
7 Square Max Hymans
75730 Paris

L'ensemble des acteurs français doit donc se mobiliser pour accélérer la transition vers IPV6 dans notre pays. Dans cette perspective, je souhaite confier à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) une mission, qui se déroulera selon les modalités suivantes :

- après un rappel de l'état des lieux du déploiement IPv6 et des conséquences à terme d'un retard majeur de la France dans ce déploiement, vous identifierez, dans un premier temps, les difficultés et obstacles liés à la migration IPv6, pour les utilisateurs et les entreprises ;
- vous proposerez ensuite un ensemble d'actions et de mesures afin d'encourager et d'accompagner les utilisateurs et les entreprises à accélérer leur transition vers IPv6 ;
- enfin, vous mettrez en place un observatoire de la transition IPv6, qui permettra d'évaluer, dans le cadre d'un rapport publié tous les ans, l'état d'avancement de cette transition.

Pour mener à bien cette mission, vous veillerez à associer l'Association française pour le nommage internet en coopération (AFNIC), et à consulter les entreprises et fédérations professionnelles du secteur du numérique, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés (société civile, universitaires...).

Je vous remercie par avance de me remettre vos propositions d'ici le 1^{er} mai 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Axelle LEMAIRE